Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 022-212201776-20260304-DEL_20260304_11-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Pléguien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 mars 2026

DATE DE LA CONVOCATION :
26 février 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

L'an deux mil vingt-six,
Le quatre du mois de mars à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Pléguien, sous la présidence de Monsieur LE GOUX Philippe, Maire.

Etaient présents :
LE GOUX Philippe, Maire
KEROULLÉ Christine, LE MÉHAUTÉ Claude, TAISSET Maëlig, HERNOT Hervé, Adjoints.
GUEZOU Annick, DERRIEN Marylène, GOAZIOU Fabienne, GLO Stéphanie, BRIAND Yvon, LE BLANC Stéphane, CARON Guillaume, ROUXEL Sylvain, BOCHER Emilie, LE MOAN Bryan, Conseillers Municipaux,

Absents : -

Secrétaire de séance : BOCHER Emilie

Marché public – réhabilitation et restructuration de l'école

Le Maire présente l'avant-projet définitif (APD) de la rénovation de l'école. L'assemblée, dans les échanges, apporte quelques menues modifications dans l'aménagement intérieur des bâtiments.

Il appartient au conseil municipal d'autoriser le Maire à déposer le permis de construire et à lancer le marché de travaux correspondant.

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE le Maire, ou son représentant, à déposer le permis de construire relatif à la rénovation de l'école de Pléguien et à lancer le marché de travaux correspondant ;**
- **AUTORISE le Maire, ou son représentant, à effectuer toute démarche afférente à cette décision.**

Fait et délibéré à Pléguien,
Les jours, mois et an susdits
Pour copie conforme,
Le Maire,
Philippe LE GOUX

Emilie BOCHER
Secrétaire de séance